



PLONGEON

Commission plongeon réunie le jeudi 14 février 2019 à 18h45

Présents : Anne BERTHIER - Céline ROUSTY - Frédéric PAROT - Karine BIZOT - Maxime USCLAT - Nadine LEMOINE - Philippe CARRIER - Sylvie CAILLET - Thierry PARDIN -

Excusés : Jean-Marie PACCOUD - Jean-Luc MANAUDOU - Natacha TRAVERT – Isabelle COQUET -

CALENDRIER SPORTIF :

Du Dimanche 24 au Lundi 25 Mars 2019

8 Nations, à Madrid (Espagne) Marie-Emilie THIBAUT, Jules BOUYER, Cyprien MENNECIER qualifiés

Du Jeudi 25 au Dimanche 28 Avril 2019

Meeting International des Jeunes, à Dresde (Allemagne) Jules BOUYER qualifié

Samedi 18 mai 2019

Championnats de Ligue AURA

Du Vendredi 7 au Dimanche 9 Juin 2019

Championnats de France d'été des Jeunes à BOURG en BRESSE

Du Lundi 24 au Dimanche 30 Juin 2019

Championnats d'Europe Juniors, à Kazan (Russie) Jules BOUYER qualifié

Du Vendredi 12 au Samedi 20 Juillet 2019

Championnats du Monde, à Gwangju (Corée du Sud)

Du Vendredi 26 au Dimanche 28 Juillet 2019

COMEN, à Belgrade (Serbie) Maëlle GARGAM qualifiée

Du Lundi 5 au Dimanche 11 Août 2019

Championnats d'Europe, à Kiev (Ukraine)

1. Piscines de Vaise ? Vaugneray ?

- a. La fermeture de Vaise est programmée du 31 mai 2019 à fin septembre 2019.
L'USOL Vaugneray essaiera d'accueillir les plongeurs lyonnais pendant le mois de juin.
- b. La piscine de l'USOL fermerait ses portes fin juin 2019 pour une ouverture programmée fin février 2021... Un plan social est envisagé pour un coût de 30 000€.
Reprise des activités : septembre 2021.
Les plongeurs de L'USOL (2 ou 3) prendraient leur adhésion au LPC mais resteraient licenciés à l'USOL.



2. Organisation des Stages :

Meetings : Barcelone : n'aura pas lieu - Rome : trop tard - Meeting international ???

Il a été décidé que les poussins et benjamins (5 plongeurs maximum LPC et USOL) participeraient à un stage de préparation à BOURG du 4 au 7 juin inclus, pour enchaîner ensuite avec les championnats de France des jeunes.

Nicolas LEMOINE serait l'encadrant.

Prévoir deux activités distractives en complément (bowling – ciné etc...)

Critères de sélection :

Réaliser les minima des championnats de France aux Championnats de Ligue (Poussins – Benjamins), c'est le comité du Rhône qui prendra en charge ce stage.

Anne Berthier se charge de négocier les tarifs pour les hôtels.

Il a été décidé que les minimes cadets participeraient à un stage de préparation à BOURG du 4 au 7 juin inclus, pour enchaîner ensuite avec les championnats de France des Jeunes.

Fred PAROT qui serait l'encadrant.

Prévoir deux activités en supplément (bowling – ciné etc...)

Critères de sélection :

Etre sur les listes de HN pour les Minimes et Cadets

C'est la Ligue qui prendra en charge ce stage.

Le conditionnel est utilisé puisque ce projet est envisageable si et seulement si la fosse de BOURG reste accessible.

QUI FAIT QUOI ?

La ligue se charge de faire une demande pour vérifier de la disponibilité de la fosse.

Fred doit faire parvenir les dates et horaires pour l'utilisation de la fosse avant que la Ligue ne fasse la demande officielle.

Fred se chargera ensuite de réserver l'hôtel en lien avec Anne BERTHIER.

Maxime USCLAT, au titre du comité départemental du Rhône, se chargera de payer les frais engendrés par le stage à la hauteur de 2500 € maximum. La Ligue se chargera de prendre en charge le dépassement.

Un autre stage sera organisé ultérieurement pour les minimes cadets dans la 2^{ème} quinzaine de juillet.

Il sera pris en charge par la Ligue. Fred PAROT se charge d'établir un budget prévisionnel pour ce deuxième stage dont le lieu n'est pas encore défini.

3. CNAHN :

Le cahier des charges du PPF plongeur a été présenté à l'ensemble de la commission. On s'aperçoit que le Lyon Plongeur Club peut répondre à l'ensemble des conditions de mise en place de ce CNAHN. Philippe CARRIER rappelle que des aides financières ont été accordées pour le CAF natation et que le CNAHN aurait également des aides en provenance de différents organismes :

Budget prévisionnel :

Frais de fonctionnement du CNAHN		
Aide FFN		6 000,00 €
Aide ligue AURA		4 000,00 €
AIDE conseil régional		9 000,00 €
Aide DRDJS		6 000,00 €
Matériel : demande auprès de la région		3 000,00 €
Salaire Kiné - osthéo	6 750,00 €	
Salaire psychologue	3 300,00 €	
Stage et compétition	3 000,00 €	
total	13 050,00 €	28 000,00 €

Cahier des charges (points essentiels)

POSITIONNEMENT AU SEIN DU PPF	Objectif général	Préparer les sportifs de haut niveau à l'accèsion aux finales et podiums des compétitions internationales de référence Juniors ou Seniors. Permettre aux sportifs admis dans ces structures de poursuivre leur projet sportif et de formation ou d'insertion professionnelle.	
	Indicateurs de résultats	Ils s'identifient par les résultats obtenus lors des compétitions internationales de référence Juniors ou Seniors et/ou l'appartenance aux différents collectifs de la discipline. Ils sont suivis annuellement par le CTR ou son collaborateur.	
	Coordonnateur	Le responsable du PPF de la FFN est le DTN. La coordination de cette structure se fait sous l'autorité du DTN et est confiée au DTR. Il a pour mission principale, la gestion technique, administrative et financière d'un centre national d'entraînement.	
	Encadrement	L'encadrement est validé par le DTN. Un entraîneur salarié de la Ligue à temps plein. Un préparateur physique , responsable à temps partiel de la préparation des sportifs. 4h minimum par semaine. Ils peuvent être assistés par d'autres entraîneurs, éducateurs, ou stagiaires sous leur responsabilité. Un spécialiste « danse » vacataire responsable de la préparation des sportifs. 2h minimum par semaine.	4h00 x 42 2h00 x 42
	Population	Effectifs : L'effectif minimum de la structure est de 4 sportifs sachant qu'un entraîneur ne pourra pas encadrer un effectif supérieur à 6 plongeurs.	

ELEMENTS DU FONCTIONNEMENT SPORTIF	Installations	Fosse à plongeon exclusive avec accès en illimité. Espace à sec complet avec accès en illimité. Salle de musculation à disposition. Accès à une salle de danse à proximité immédiate du bassin. Unité de récupération, local médical, vestiaires et/ou casiers individuels. Bureau, téléphone, poste informatique avec liaison Internet à haut débit et adresse électronique dédiée.	? ? ?
---	----------------------	--	-------------

ELEMENTS DU FONCTIONNEMENT SPORTIF	Fonctionnement	Pilotage régional. Les budgets sont communs par discipline et identifiés dans une ligne budgétaire dédiée dans la comptabilité fédérale (avec gestion et suivi Ligue). Obligation pour l'entraîneur, de participer au minimum à un séminaire par an commun aux entraîneurs du programme d'accès au haut-niveau et de suivre une semaine par an de formation personnalisée.	
	Volume d'entraînement	42 semaines de 5 jours par an, 3 heures quotidiennes, soit 15 heures hebdomadaires au minimum.	

SUIVI DES SPORTIFS	Mise en oeuvre du : double projet	Le coordonnateur du ou des centres régionaux assure le suivi socio professionnel, la répartition des entraînements par rapport à la scolarité. Il travaille en étroite collaboration avec la responsable de la cellule d'accompagnement et de reconversion des sportifs de la FFN.	
	Mise en oeuvre du Suivi Médical Règlementaire	Le médecin coordonnateur en liaison avec le coordonnateur du ou des centres régionaux met en oeuvre le SMR. Il veille à la diffusion et la circulation des informations avec le département médical fédéral (recueil centralisé des données auprès de la Fédération).	
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique	Le médecin coordonnateur en liaison avec l'encadrement du centre régional d'entraînement coordonne l'accompagnement médical et paramédical avec les professionnels de santé de proximité du site d'entraînement. Disponibilité d'un espace de kinésithérapie et de récupération physique de proximité. Accompagnement par la cellule psychologique de proximité.	? ?



4. Championnats d'été de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes le 18 mai 2019 :

- a. Le championnat de ligue se déroulera sur une seule journée, le samedi 18 mai 2019 de 11h00 à 18h00.
- b. **Penser à prendre l'ordinateur et l'imprimante à la Ligue : C'est le LPC qui est en charge de la préparation de la compétition sur DIVERECORDER.**
- c. Nécessité de mettre en place une formation sur DIVERECORDER pour être capable de gérer une compétition du début à la fin, il est indispensable que d'autres personnes autres que Natacha et Nadine maîtrisent le logiciel. **Date ?**



Prochaine commission plongeon : date à définir par le biais d'un doodle.